

LA PATERNITÉ À LA SUITE D'UNE SÉPARATION

Par Jean-Martin Deslauriers, t.s., CLSC de Gatineau, étudiant au doctorat en travail social à l'Université de Montréal

Abstract

This article presents some issues relative to fatherhood after separation. It is a misunderstood social problem, particularly regarding the ways that fathers live it. This paper illustrates some theoretical notions on this topic by presenting excerpts from interviews with two fathers. Also, an analysis of this social problem is presented within an ecosystemic perspective.

Introduction

Bien qu'on ne le nomme pas encore comme tel, la rupture du lien père-enfant suite à une séparation constitue un problème social plus important qu'il ne le semble. En effet, certaines recherches établissent qu'en Europe et en Amérique du Nord, 50% des pères qui n'ont pas la garde légale de leurs enfants perdent le lien qui était établi avec eux (Furstenberg et *al.*, 1991; Kruk, 1993). Conséquemment, plusieurs enfants souffrent de cette absence de rapports avec leur père, ce qui constitue un facteur prédisposant l'apparition de problèmes dans leur développement (Blankenhorn, 1995).

Les recherches sur les pères qui vivent cette situation sont récentes et elles ne sont pas légion, particulièrement celles qui portent sur les perceptions des pères (Dulac, 1998 a).

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

Cet article traitera donc de divers enjeux concernant le lien père-enfant suite à une séparation en mettant l'accent sur la façon dont les pères vivent cette épreuve. Pour illustrer des conclusions issues de la littérature et donner un point de vue plus sensible, deux pères séparés ont été interviewés et seront identifiés comme Antoine, 52 ans et Benoît, 32 ans. Pour donner un éclairage plus complet sur la problématique, nous aborderons le lien père-enfant précédant la séparation avant d'aborder le lien père-enfant suite à la séparation. En effet, sans établir un lien de causalité, le lien père-enfant avant la séparation constitue un facteur déterminant de la qualité du lien suite à la séparation (Hoffman, 1995). Les données seront illustrées et discutées à l'aide du modèle écologique.

1. Avant la séparation

Cette partie nous renseignera sur certains des facteurs qui teintent le lien du père avec ses enfants. En voici quelques-uns issus de la littérature et des entrevues réalisées avec les deux pères ci-haut identifiés.

Le père et l'éducation des enfants

La façon dont sont assumés les rôles et les responsabilités parentales influencent le lien père-enfant :

Décider quoi faire puis comment le faire, c'est deux choses sur lesquelles, les gars, on n'a pas beaucoup le contrôle. Elles (les conjointes) ont tout pensé à ça, puis c'est la même chose pour une partie de l'éducation des enfants, puis comment les habiller, comment les nourrir. Ces affaires-là, ça devient un peu secondaire pour moi. (Benoît)

Également, le sentiment de compétence dans l'éducation des enfants a une incidence sur le rapport à l'enfant (Turcotte et al, 2001). Le récit d'Antoine indique qu'il se sentait plus ou moins compétent comme parent et qu'il percevait que sa conjointe estimait que sa présence était plus ou moins importante. D'ailleurs, une absence ou un certain détachement peut cacher un sentiment d'incompétence ou une impression d'une utilité plutôt instrumentale se limitant au rôle de pourvoyeur :

Je ne pensais pas que ce que je pouvais bien dire était important. L'important, c'était de leur apporter ce qu'il fallait. Un père, c'est quelqu'un qui peut assurer la sécurité de sa famille, qui aime ses enfants puis sa femme, quelqu'un qui est assez sage pour prévoir, qui peut se débrouiller dans une maison, qui rentre l'argent. (Antoine)

Ce stéréotype tend à éviter le développement d'habiletés qui peuvent être perçues comme étant féminines, donc non-compatibles avec son rôle. Les habiletés parentales peuvent sembler être l'apanage des femmes, une capacité innée de bien prendre soin d'un enfant:

C'est sûr qu'au début, quand j'ai eu S (enfant), j'avais 25 ans, il y a un peu d'incompétence, peut-être pas incompétence, un peu plus d'insécurité. Je n'ai jamais joué à la poupée quand j'étais jeune, changer des couches. (Benoît)

De plus, l'adoption d'un style parental figure parmi les facteurs pouvant influencer les liens des pères avec leurs enfants avant et après la séparation:

Je n'ai pas été assez ouvert et tolérant. Si je voulais telle chose puis elle, elle voulait d'autre chose, finalement elle trouvait une autre solution, puis c'était magnifique. Sauf que moi, à ce moment-là, non, je ne marchais pas là-dedans, je pouvais pas, je n'étais pas assez ouvert, c'est de valeur. (Antoine)

Cette réflexion illustre une rigidité dans la façon d'exercer l'autorité parentale. Toutefois, des qualités du père traditionnel sont utiles. Par exemple, le rôle de «faciliter le passage du monde de la famille à celui de la société» (Corneau, 1989; p. 51).

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

C'est important pour moi de leur transmettre, de dire, il y a une manière de fonctionner en société, il y a une manière de se comporter puis, il y a des règles à suivre puis c'est pas tant contraignant puis on peut avoir aussi du plaisir à l'intérieur de ces règles-là (...). (Benoît)

L'exercice d'un rôle parental fait appel à des habiletés pour remplir des tâches, mais aussi à des qualités dans la façon d'être et de communiquer.

Le père et la communication des sentiments

La communication des sentiments constitue une attente nouvelle à laquelle on demande aux hommes de répondre. Des hommes ont le sentiment de le faire. À leur manière, ils démontrent l'amour par des gestes; l'action constitue un canal privilégié pour exprimer l'amour (Dulac, 2001). «Bien, pour moi, l'important, c'était de leur montrer que je les aimais, puis de leur fournir tout le matériel, maison, habillement, les ci, les ça, l'école». (Antoine)

La difficulté survient plus souvent lorsque les gestes sont le seul mode d'expression de l'affection. Même si l'action constitue la « preuve d'amour » de façon très tangible, peut-être n'a-t-elle pas autant de sens pour la femme, si elle n'est pas accompagnée de mots pour le dire. Également, nombreuses sont les situations où l'action s'avère impuissante à supporter et reconforter ceux qu'il aime; il s'agit là d'une limite que des pères plus traditionnels peuvent rencontrer. Certains diront alors à leurs enfants, qu'un homme ne pleure pas, il ne démontre pas de doute, il guide, etc. Ainsi, les stéréotypes rigides constituent un facteur de vulnérabilité de l'exercice de la paternité. Effectivement, en ayant l'impression que la conjointe est plus douée, entre autres pour la communication, le père peut être porté à céder sa place.

Le père et le partage des tâches

Effectivement, voyant que leur conjointe prend l'éducation des enfants en charge, des pères plus traditionnels y verront un ordre naturel des choses et se concentreront sur la sphère publique de leur vie plutôt que domestique (Dulac, 1998b).

Le niveau de responsabilité que les femmes prennent, des fois, mais en même temps, il y a une partie qui fait leur affaire, parce que c'est une partie qu'elles contrôlent, ça leur appartient. Je savais qu'il y a des choses qui appartenait à T. (ex. conjointe), qui étaient chères pour elle. Puis, ça faisait mon affaire en même temps, c'était correct ce genre d'organisation familiale traditionnelle, je ne me sentais pas dévalorisé. (Benoît)

Cette réflexion au sujet du partage des responsabilités amène une autre question nouvelle : est-ce possible que, malgré tout, des mères trouvent certains gains secondaires à porter ces responsabilités familiales?

Quant à la question des responsabilités financières, des hommes étaient en désaccord et certains le sont toujours, avec le fait que leur conjointe gagne un salaire, malgré que ce deuxième revenu allège le fardeau financier supporté par le père (Dorais, 1988). Des hommes sentent qu'ils ne remplissent pas leur rôle de pourvoyeur de façon adéquate si leurs conjointes assument cette responsabilité avec eux. De leur côté, des femmes se sentent peut-être moins compétentes dans leur rôle de mère, si leur conjoint assume cette responsabilité avec elles. Encore là, un parallèle peut se faire avec un homme qui apprécie que sa conjointe rapporte un revenu important au compte familial. Cependant, si elle gagne autant ou plus que lui, il est possible qu'il se sente diminué car les hommes se jangent à leur réussite économique et à leur statut social (Dorais, 1988).

C'est paradoxal, ça faisait son affaire que j'étais un bon papa mais, en même temps, ça ne faisait pas son affaire que les gens le reconnaissent, que les

gens disent : B. c'est un bon papa, il s'occupe des enfants, il fait sa part puis il fait tout ce que toi tu peux faire. (Benoît)

Même si des pères s'engagent de façon plus intime auprès de leurs enfants, composer avec leur vie de travailleur demeure un défi (Dulac, 1998 b)

Le père et le travail

L'énergie et le temps consacrés au travail constituent un enjeu important dans la façon d'assumer son rôle de parent. Comme Antoine, des pères peuvent se sentir à l'aise de se consacrer pleinement à ce rôle de pourvoyeur en se disant que la mère compense, et que, de toute façon, elle est plus compétente que lui pour remplir ce rôle (Dulac, 2000).

De l'extérieur, on peut conclure qu'Antoine n'a pas beaucoup d'intérêt pour sa famille, puisque la mère semble en faire plus pour la famille. Cependant, l'emploi rémunéré constitue un facteur de l'engagement paternel (Snarey, 1993, dans Devault, 2001). Pour bon nombre de pères, bien faire vivre sa conjointe et ses enfants constitue la démonstration ultime de son amour et de son engagement pour sa famille.

Toutefois, d'autres pères, tels que Benoît, le vivent autrement. Comme pour les mères, de plus en plus de pères vivent cette déchirure entre leur vie personnelle et professionnelle (Dulac, 1998b).

Le fait que j'aie été un bout de temps souvent au travail fait en sorte que, des fois, c'était accaparant. Je me développais une image négative de moi, parce que je trouvais que je n'avais pas assez de temps... Je pense que c'est avec le temps que tu développes des liens significatifs, parce qu'il y avait une incongruence, un moment donné, dans mes propres valeurs; c'est important de passer du temps avec tes enfants puis en même temps t'es très accaparé par ton travail (...). (Benoît)

Par ailleurs, en général, les pères dont les conjointes occupent un emploi rémunéré sont plus engagés et dans plus de sphères de la vie familial et ce qui touche l'enfant (Dulac, Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

1998, b). Ce plus grand engagement de la part des pères amène une négociation des modes de fonctionnement pour en arriver à une cohésion du couple: « On s'entendait sur les valeurs, sur la manière de faire, sur comment élever les enfants. » (Benoît)

Également, si le père se sent reconnu par la mère devant leurs enfants, il se sentira plus important non seulement comme «co-parent», mais aussi comme modèle pour ses enfants : «Dans tout ça, je pense que T. (ex. conjointe) a tout le temps reconnu ce que je faisais puis sans jugement, plus avec de l'appui.»(Benoît)

Cette légitimité et cette crédibilité constituent un stimulant important au développement de l'image de lui-même du père et du sentiment de faire la différence dans le développement des enfants. Également, si une cohésion est maintenue entre les deux parents, l'enfant se sentira libre d'aimer ses deux parents sans avoir peur de déplaire à l'autre.

Considérations liées au temps

La quantité de temps passé avec l'enfant constitue un facteur qui influence la qualité du lien du père avec ses enfants (Dulac, 1998b). La fréquence et la durée de leurs rapports en est un premier exemple. La qualité du temps joue aussi : par exemple, un père qui est fragile ou peu engagé sur le plan émotionnel sera moins supportant, malgré une présence physique régulière.

Je pense qu'elle aurait eu besoin d'aide (sa fille) puis quand elle aurait eu besoin, moi j'avais tellement besoin d'aide que j'étais pas capable de lui en donner. (Antoine)

L'étape de vie à laquelle un homme devient père influence sa façon d'être père, de même que l'âge des enfants influencent les rapports avec les enfants (Hoffman, 1995). Par exemple, un homme dans la quarantaine risque d'avoir vécu davantage de périodes de

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

transition et de réajustement dans sa vie qu'un père dans la vingtaine. Antoine mentionne que, plus jeune, il était trop rigide et qu'aujourd'hui, se sentant plus confiant, il n'aurait pas la même attitude.

2. Après la séparation

Le père et l'éducation des enfants : composer avec un nouvel horaire

La contribution du père au lien avec ses enfants est amenée à changer suite à la séparation. Dans plusieurs cas, la diminution de la fréquence des rapports avec les enfants constitue un premier facteur qui influence la qualité du lien des pères avec leurs enfants. Dès le moment de la décohabitation nombre de pères s'en vont seuls : «Il ne leur vient pas à l'esprit qu'ils puissent prendre l'enfant avec eux lors de la séparation (...) (Dulac, 1998 a, p. 179).

Séparer le temps de garde, le perdre en tout ou en partie, est souvent vécu difficilement par les parents. Pour les pères rencontrés:

C'est ça qui était difficile, c'est de laisser ce contact quotidien. (Benoît).

Ça a été déchirant quand je suis parti puis pendant longtemps après ça quand j'allais la voir, c'était extrêmement dur pour moi aussi. J'étais comme écrasé là, épouvantablement. (Antoine)

Pour faire face à la douleur que leur cause la séparation, que leurs conjointes choisissent plus souvent qu'eux (Ministère du gouvernement du Canada, 1990), des hommes auront tendance à couper le lien pour en finir (Dulac, 1998 a). En effet: «Aussi paradoxal que cela puisse paraître, plusieurs pères choisissent de minimiser la douleur associée à la séparation physique des enfants en cessant tout contact avec eux» (op. cité, p. 181).

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

D'une certaine façon, s'amputer de son cœur serait la façon d'éliminer les sentiments douloureux, mais également entraîne l'inhibition de sentiments d'affection.

Par contre, bien que le temps disponible avec les enfants soit moindre, il peut devenir prioritaire. En effet, puisqu'il ne bénéficie que d'une semaine sur deux ou de la fin de semaine avec ses enfants, soit le temps où il a la garde de ses enfants, le père engagé dans sa vie familiale priorise ces moments. Ce temps passé avec les enfants est vécu de façon plus intensive, puisqu'il n'y a plus de conjointe pour le seconder durant la semaine que les enfants passent chez lui:

Je pensais à chaque matin, c'est moi qui fais le déjeuner, le dîner au besoin et le souper et le bain et l'histoire et la chanson et le biberon, alors que, toute cette période-là, toute cette énergie-là, puis ce temps-là étaient distribués sur 14 jours, puis là, c'est condensé en 7. C'est tout aussi satisfaisant, c'est juste une autre manière de voir puis d'organiser les choses. (Benoît)

Dans cette situation, la perte d'une semaine sur deux de la vie familiale ne semble pas avoir affecté le temps total passé avec les enfants sur deux semaines : «Alors que là, c'est drôle mais, les 7 jours que je suis avec les enfants, je ne me planifie rien, puis c'est juste 7 jours avec les enfants.» (Benoît)

Par contre, dans la situation d'Antoine, la séparation d'avec la mère a d'abord entraîné une diminution des contacts avec les enfants, puis à une quasi-absence de lien après deux ans, délai qui correspond au scénario le plus souvent observé lorsqu'il y a une perte de contact (Dulac, 1998 a).

Suite à la séparation, la notion de temps peut être modifiée non seulement sur l'aspect de l'action, mais aussi de la valeur de sa présence auprès de ses enfants: «Le temps devient

beaucoup plus important que ce que l'on fait, (...). Quand t'es avec eux-autres, je pense que le lien se développe, puis ils ne demandent pas plus que ça». (Benoît) Cette perception du temps de présence du père est également liée à la redéfinition de son rôle suite à une séparation.

Le père et l'éducation des enfants : redéfinir son rôle

Ce nouveau contexte de vie peut également amener une redéfinition du rôle et des responsabilités du père. Au départ, les deux entrevues illustrent le jeu comme étant le médium le plus utilisé par les pères pour entrer en relation avec ses enfants. Antoine trouvait important d'apporter de la vie de ses enfants : « L'humour, le côté musical, apporter un peu de fantastique, j'inventais des histoires. » Pour sa part, Benoît mentionne :

Moi ce que j'aime le plus, puis je pense que c'est le volet, peut-être les gars, qu'on aime le plus, le jeu physique, c'est-à-dire courir, se chatouiller, se lancer le ballon. Je pense que c'était une des sphères qui m'appartenait.

Une tendance que la littérature confirme: «(...) il est reconnu que les pères préfèrent l'action, les jeux, les activités qui constituent, pour l'homme, des comportements appropriés au genre masculin et socialement valorisés. (...) Ce sont les formes masculines par excellence de l'expression et des échanges affectifs» (Dulac, 1998 b; p.15).

Toutefois, la redéfinition du rôle de père qu'entraîne le quotidien qui suit une séparation peut constituer une occasion de réinventer son style parental, mais aussi, et peut-être davantage, un défi pour beaucoup d'hommes. Le temps où le père est avec ses enfants et

durant lequel il est seul à pouvoir répondre à leurs besoins exige parfois qu'il fasse des choses qu'il n'avait pas encore expérimentées jusque-là : « On sort de nos rôles comme gars, on tombe sur un terrain qui n'est pas le nôtre (...). (Benoît)

Investir ce terrain, c'est aussi prendre des risques pour développer de nouvelles habiletés. Prendre le risque d'avouer que l'on ne sait pas toujours quoi faire, comment faire par rapport à certaines situations et que l'on va peut-être se tromper, dans les aspects fondamentaux de la vie avec des enfants au quotidien : «Moi, je vais faire un effort, puis on va le faire ensemble. On a ri, des fois, c'est un peu tout croche [apparence physique](...), j'suis encore en apprentissage.» (Benoît)

Malgré que ce contexte soit anxiogène parce que tout repose sur lui lorsqu'il est avec les enfants, cette solitude peut aussi amener une liberté d'action:

C'est moitié plus de liberté, puis d'autonomie avec mes filles et en même temps, plus de responsabilités (...). Quand t'es en couple, puis tu veux quelque chose, tu vas aller négocier (...). Maintenant, c'est moi qui décide comment. Je veux qu'on parte, en fin de semaine à telle place, bien on part. (Benoît)

Ainsi, lorsqu'un père dépasse le rôle auquel il était habitué, il l'élargit rôle autant dans ces actions que dans ses attitudes, ce qui lui apporte une plus grande polyvalence : « [en couple] on se spécialise dans certaines sphères alors que, quand t'es tout seul, tu deviens un «généraliste».» (Benoît)

Devenir un «généraliste», c'est entre autres, d'ajouter aux compétences dites «masculines» (habituellement le savoir faire), des habiletés associées à la féminité (habituellement le savoir être).

Laisser de côté les attitudes et les comportements dits masculins pour se laisser aller à la spontanéité des enfants, entrer dans leur monde, c'est oser se montrer vulnérable aux yeux des enfants, mais aussi des autres adultes, dont la conjointe.

J'ai commencé à danser dans la cuisine, la musique puis être les trois à danser puis avoir l'air niais. Pour moi, ça a l'air niais, je me dis : «J'espère qu'il n'y a personne qui me voit». Mais pour eux autres, c'est leur terrain. Avant que je sois séparé d'avec T. (ex. conjointe), je jouais avec les enfants, c'était pas la même spontanéité qu'on a là. (Benoît)

D'ailleurs, un terrain qui est moins naturel pour les pères est celui des rapprochements physiques en dehors du jeu. Encore là, certains pères franchissent cette barrière culturelle :

(...) le contact physique, c'est aussi de prendre dans ses bras, de sentir que t'es capable d'avoir un contact, t'sais, on est capable de se toucher, ça fait partie de l'intimité. C'est une manière de dire d'avoir un contact, c'est de dire c'est agréable d'être ensemble. (Benoît)

Le tabou est très fort et amène des pères plus stéréotypés à fuir cette promiscuité auprès de leurs fils, par crainte qu'ils deviennent homosexuels, et avec leurs filles par association à l'inceste. Ainsi, il est très probable que des pères se permettent des caresses pour exprimer leur affection lorsque les enfants sont en bas âge ; puis, ils répriment cette affection de façon assez brusque un peu plus tard. L'enfant peut interpréter ce changement d'attitude comme un rejet de la part de son père (Corneau, 1996).

Ainsi, la séparation et la modification du contexte dans lequel les liens avec les enfants continuent d'évoluer peuvent soit constituer un passage vers une diversification des habiletés ou une difficulté, voire une impasse. Le défi d'harmoniser sa conception de la masculinité avec les habiletés parentales considérées comme féminines est de taille.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

Le père et le travail

Le partage traditionnel des tâches et des responsabilités parentales n'est peut-être pas seulement dû aux stéréotypes, mais aussi au rythme de vie rapide du quotidien causé par le travail, qui entraîne un partage des tâches augmentant le niveau d'efficacité dans leur accomplissement

C'est pas tant risqué de se faire juger mais, c'est plus une économie de temps que l'on fait, c'est-à-dire, quand tu sais que quelqu'un est bon dans quelque chose, pourquoi toi, ce qui va te prendre 1 heure, 1 heure et demie, pourquoi tu ferais ça, si l'autre, ça va lui prendre 15, 20 minutes, 1 heure. (Benoît)

Il est possible que cette pression du temps et la nécessité de « performer » dans les tâches fassent en sorte que chacun des conjoints se conforte dans ce qu'il connaît le mieux, en l'occurrence, les rôles traditionnels dans plusieurs cas. Par contre, après la séparation :

Là, on est ensemble, puis si ça nous prend 1 heure pour faire quelque chose, ça nous prendra 1 heure. L'important, c'est pas tant les résultats, ça va être qu'on l'a fait ensemble ... (Benoît)

Donc, il est possible qu'étant donné que l'horaire avec les enfants est amputé de 50%, le temps avec eux ait encore plus de valeur : « Probablement que le temps investi avec les enfants est similaire à ce que c'était sur 14 jours, sauf que c'est condensé. » (Benoît)

Cette réflexion de Benoît laisse entrevoir la possibilité de bien composer avec son travail et sa vie avec ses enfants après la séparation. Dans le cas de Benoît, cette difficulté potentielle est devenue un atout dans son engagement paternel.

Le lien du père avec la mère de ses enfants

Durant cette période souvent chaotique qui suit la séparation, les rapports avec la mère jouent pour beaucoup. Premièrement, reconnaître la valeur de l'autre parent et vice versa, légitime leur autorité et leurs compétences parentales respectives.

Je lui reparle toujours positivement puis c'est vrai, ça va être agréable avec maman, puis tu vas aimer ça, puis elle a de bonnes idées, ta maman. Je pense que T. (ex. conjointe) fait la même chose. (Benoît)

Il y a une décision importante : papa et maman se parlent. Alors, ça évite à un enfant de jouer sur deux tableaux et le problème de la séparation amène ça, un moment donné, (...) papa veut, maman veut pas, c'est pas évident, elle peut jouer à l'intérieur de ça. Là, c'est papa et maman qui se parlent (...).(Benoît)

Dans ce contexte, l'enfant n'a pas besoin de protéger un des deux parents en lui laissant croire que c'est moins agréable aller chez l'autre. L'enfant peut alors se permettre de n'être qu'un enfant et non un parent pour sécuriser son ou ses parents. Également, cette attitude parentale libère l'enfant d'un conflit de loyauté.

Par contre, dans d'autres situations: « Elle a pris le parti de sa mère, puis pendant beaucoup d'années, ça a été dur. (Antoine) Parfois, les choses prennent une tournure dramatique. Sans nous prononcer sur la responsabilité d'Antoine et son ex-conjointe, il y a lieu de se poser la question suivante : est-il possible qu'un père puisse être écarté de la vie de son enfant par sa conjointe, au moins momentanément, et que les rapports avec ses enfants soient très difficiles malgré son attachement pour eux ? Il est troublant de constater que la réponse est oui.

Sa mère, elle m'a noirci aussi bien gros, bien gros. Elle avait noirci son père avant moi. Elle l'a tellement noirci que pour moi, c'était le démon en personne. C'est épouvantable, puis quand je l'ai vu, je voulais lui sauter dessus. Ça fait que là, moi je pense qu'elle a fait la même chose qu'avec moi. (Antoine)

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

Cette situation pourrait être associée au syndrome d'aliénation parentale documenté récemment, décrivant de quelle façon l'enfant est pris en otage pour blesser l'autre parent (Coulborn, 1998) car elle ressemble aux situations citées dans la littérature. Le concept réfère: «aux tentatives et actions d'un parent (habituellement le parent gardien et plus souvent la mère) qui se comporte de façon telle qu'il rend l'enfant hostile à son autre parent, celui qui n'a pas la garde» (Robitaille, 1999 ; p.1). Rendre difficile les contacts est souvent utilisé dans les situations où ce délicat diagnostic est posé.

Ça m'a nui, ça m'a empêché de la voir. D'abord au début, elle m'a fait beaucoup d'histoires pour que j'aille la chercher. [Quand j'y allais], elle n'était pas là. Elle était partie. (Antoine)

Le projet d'éliminer l'ennemi est motivé par une conviction profonde que l'autre parent doit à tout prix disparaître pour que tous les membres de la famille retrouvent la paix. Dans ces circonstances, l'enfant en vient quelques fois à haïr son autre parent et fait tout en son pouvoir pour que ce dernier s'en aille. Dans l'esprit de l'enfant, le parent à éliminer devient le seul responsable de son angoisse. L'enfant veut éliminer le parent pour que la chicane cesse (Couture, 1999; 1).

Le parent aliénant peut aller jusqu'à accuser l'autre d'abus sexuel, ce qui peut constituer un puissant moyen d'écarter un conjoint lors d'une séparation (Van Gijseghem, 1991; 75). Ce phénomène est tabou et délicat, parce qu'il touche la sécurité des enfants et il est difficile à identifier pour les professionnels du système socio-judiciaire. Il s'agit sans doute de l'aspect le plus obscur de tous les facteurs qui influencent les liens du père avec ses enfants.

Le père qui s'éloigne

Un conflit ouvert avec la mère après la rupture peut aussi provoquer ou exacerber un sentiment d'incompétence chez un père qui se questionne peut-être déjà sur sa valeur et sur ce qu'il peut bien apporter de plus à ces enfants que ce que leur mère leur donne déjà.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

Particulièrement lorsque la mère a décidé de la rupture, la déchéance conjugale peut aussi être perçue comme une déchéance parentale (Dulac, 1998 a). En effet, les pères qui n'ont pas choisi la séparation ont plus de difficultés à poursuivre leur relation avec leurs enfants (Umberson et Williams, 1995).

Également, certains aspects légaux peuvent interférer dans les liens du père avec ses enfants. Tel que mentionné précédemment, les pères qui ne se prévalent pas de la garde partagée décrochent beaucoup plus souvent. En effet, dans un contexte où ce temps avec les enfants n'est pas encadré par une entente formelle, ces moments privilégiés sont soumis aux aléas du quotidien :

Le retrait du père survient souvent par suite d'une série d'omissions plutôt que d'objectifs planifiés, alors que l'absence du père s'installe au fil du temps, au fur et à mesure que les intervalles entre les visites sont permises, tolérées, voire encouragées (Dulac, 1998, a ; p. 181).

Lorsqu'il n'y a pas de garde partagée, un père peut être tenté de baisser les bras, dû au fait qu'il s'estimait peut-être plus ou moins compétent, que les enfants n'ont pas manifesté les signes d'affection auxquels il s'attendait. Les parents n'ayant pas de garde partagée vivent plus intensément des sentiments de solitude, d'insécurité et d'impuissance (Kruk, 1993). À cet égard, il est pertinent de se questionner sur la place des pères dans le système judiciaire. En effet, des recherches font état des difficultés judiciaires pour obtenir la garde de leurs enfants lors de conflits avec la mère et de l'incidence qu'elles peuvent avoir sur la motivation du père à préserver le lien avec ses enfants (Fox et Blanton, 1995).

En outre, les questions financières font partie de la responsabilité que les deux parents assument ensemble. Il arrive toutefois que ce sujet devienne un irritant dans les rapports avec les enfants, même s'ils ne sont pas directement concernés. Combiné au fait que les Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

rapports avec les enfants sont discontinus, il peut arriver qu'un père cède au sentiment de n'être qu'un « guichet automatique » auprès de son enfant et adopte une position rigide :

Je lui ai dit d'aller voir sa mère, que je payais une pension alimentaire assez grosse pour les deux. (...) Elle s'est toujours servie de moi quand elle avait besoin d'argent. (Antoine)

Également, l'arrivée d'une nouvelle conjointe dans la vie du père peut avoir un impact sur ses liens avec ses enfants :

Ma fille ne veut rien savoir de ma conjointe puis, quand je la rencontre, bien je la rencontre seule au restaurant puis ça fait bien de la peine à D. (nouvelle conjointe), puis moi aussi, mais elle ne veut rien savoir. (Antoine)

Enfin, la reconnaissance sociale du rôle de père semble avoir un certain apport dans le niveau de motivation à s'engager auprès de ses enfants :

Quand t'as cette reconnaissance-là, que tu es un bon papa, ça te donne le goût de continuer à être un bon papa. Ça doit être pas pire ce que je fais, ça c'est stimulant. (Benoît)

Également, l'entrée d'un nouveau conjoint dans la vie de la mère des enfants et qui crée un lien avec ces derniers peut donner l'impression au père qu'il a été remplacé et que ses enfants sont désormais heureux sans lui (Mandell, 1995).

3. Analyse complémentaire à partir du modèle écologique

Afin de poursuivre l'analyse des enjeux concernant la paternité suite à une séparation, nous ferons appel au modèle écologique, qui réfère à l'influence de différents systèmes sociaux sur un individu (figure 1 : «Facteurs liés à la qualité du lien père-enfant suite à une séparation»). Voici les systèmes qui constituent ce modèle d'analyse.

Premièrement, l'ontosystème réfère à «l'ensemble des caractéristiques, des états, des habiletés ou déficits d'un individu» (Bouchard, 1987; 459). Le microsystème est constitué «d'endroits assidûment fréquentés par le sujet (...)» (idem). Le mésosystème est l'ensemble des relations intermicrosystémiques (idem). L'exosystème comprend les «endroits ou lieux non fréquentés par le sujet en tant que participant, mais dont les activités ou décisions touchent et influencent ses propres activités ou son rôle dans les micro systèmes» (idem). Le macrosystème représente «l'ensemble des croyances, des valeurs, des normes et des idéologies d'une communauté. Elles sont le reflet et la source tout à la fois des conduites individuelles et institutionnelles»(idem). Enfin, le chronosystème est constitué de «l'ensemble des considérations temporelles» (idem).

Le modèle écologique permet d'analyser chacun des systèmes, mais aussi les interactions eux:

L'interaction entre la personne et son environnement est au cœur de l'approche écologique qui amène, et c'est là une contribution importante de cette approche, à considérer dans l'étude du comportement, à la fois l'environnement immédiat et l'environnement plus éloigné. En effet, l'environnement y fait référence non seulement à la famille ou à l'entourage immédiat, mais aussi aux institutions, aux conditions de vie, aux normes, aux valeurs et aux croyances d'une société donnée. En ce sens, l'approche écologique est à la fois sociale, communautaire, familiale et individuelle (Ricard et Turcotte, 1989; p. 16).

Ainsi, le modèle écologique favorise une compréhension globale et nuancée d'un problème social. D'ailleurs, l'adaptation du modèle (figure 1 : «Facteurs liés à la qualité du lien père-enfant suite à une séparation») permet d'illustrer plusieurs enjeux variés soulevés dans la littérature et par les entrevues avec les pères.

D'abord, concernant le macrosystème, on peut constater que les facteurs associés au développement du lien du père avec ses enfants sont étroitement liés à la construction de la masculinité. La socialisation des hommes les prédispose à des habiletés différentes de celles qu'exige la paternité, du moins telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

Pendant que les filles passent leur enfance à jouer à la mère, à apprendre la maternité, les garçons jouent à la guerre ou au policier, comme si leur perception du rôle de père se limitait aux agressions, aux attitudes de justicier, aux gestes autoritaires (Blondin, 1994; p. 65).

Le nouveau type de paternité valorisé demande encore du savoir-faire, ce que les hommes connaissent, mais aussi du savoir être, le côté «féminin». Toutefois, il semble que les garçons sont exposés aux mêmes modèles stéréotypés qu'il y a vingt ans, avec quelques variations. Ne nous étonnons pas si des tendances sexistes ne fléchissent pas : «On incite aujourd'hui les hommes à s'interroger, à douter, alors qu'on leur a toujours appris que les vrais hommes étaient agissants et sûrs d'eux»(Dorais, 1988 ; p. 152).

En effet, le macrosystème ne présente pas beaucoup d'incitatifs à développer la «femme en soi». Regardons les tendances publicitaires qui présentent souvent des hommes très stéréotypés (Allard, 2001). «L'homme rose» réclamé il y a plus de quinze ans dans les revues pour femmes est aujourd'hui balancé par-dessus bord. Un homme rose, c'est mou.

Au niveau exosystémique, qu'y a-t-il de nouveau dans l'engagement paternel? Sur le plan économique, le congé parental qui peut être partagé avec la mère est une avancée. Il existe des expériences locales intéressantes (Bolté et *al.* 2002) , mais peu de planification formelle à plus grande échelle, pour ce qui est de l'intervention sur les problèmes sociaux vécus par les hommes ou la promotion de l'engagement paternel.

On peut penser que malgré tout, il y a plus de latitude qu'auparavant au niveau microsystemique. Les hommes et les femmes tentent de réinventer la vie de famille, et les rôles des mères et des pères se rapprochent (Côté, 2000), de sorte que leurs rôles respectifs sont plus difficiles à identifier et s'entremêlent. Cet état de fait nécessite une nouvelle compréhension de la paternité et de la maternité et exige de tenir compte de la complexité et des ambiguïtés qu'elles comportent (Mckinnon, Davies et Raines, 2001). Pour ce faire, on doit évoluer des notions d'opresseurs et de victimes vers une nouvelle compréhension de la construction des rôles masculins et féminins et de leurs rapports (Featherstone et Trinder, 2001).

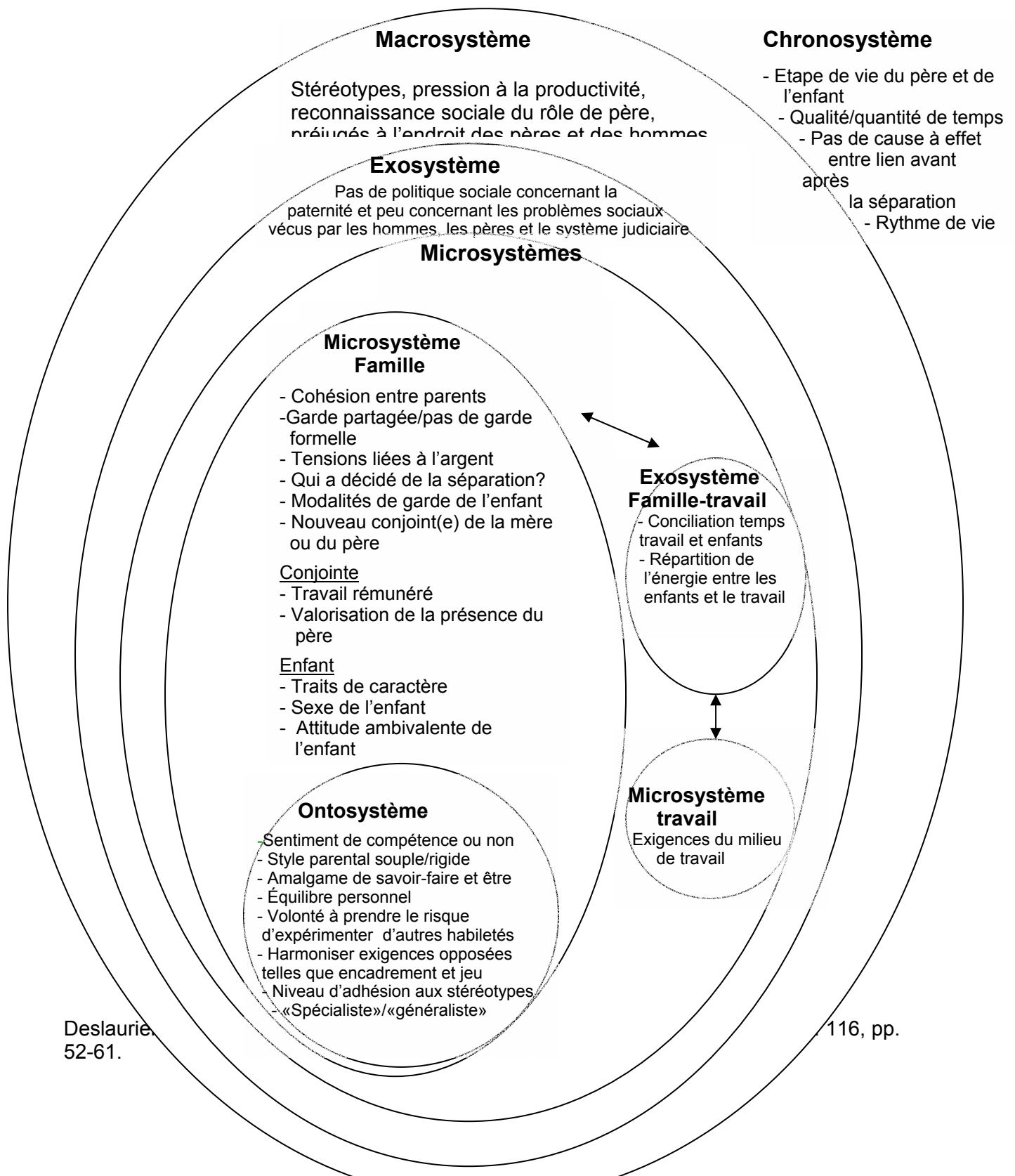
On s'attend des pères qu'ils effectuent (au niveau ontosystemique) une harmonisation d'aspects qui semblaient et qui semblent encore opposés: le partage de l'autorité parentale et le jeu, le savoir faire et le savoir être, le support rassurant et la sensibilité, etc. Également, les caractéristiques propres de l'enfant telles que le sens de l'humour, les affinités, l'âge, l'expression d'un attachement envers le père, puissent être un facteur qui influence le lien père-enfant de façon positive ou négative.

Comme l'illustrent les entrevues, beaucoup de facteurs associés aux différents systèmes influencent la trajectoire du père suite à une séparation, de sorte que même la qualité du lien père-enfant avant la séparation n'est pas garante de celui qui se restera suite à la séparation. En plus des nombreux déterminants systemiques du lien père-enfant, la crise causée par la séparation est importante. En effet, contrairement à la croyance populaire, suite à une séparation, les hommes vivent plus souvent et de façon plus intense des problèmes de santé mentale que les femmes (Perreault, 1990), allant de conduites à risque (Dulac, 1998 a) jusqu'au suicide (Perreault, 1990). Ils éprouvent beaucoup de difficulté à conserver leurs rapports avec leurs enfants après une séparation et sont

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

tourmentés dans certains cas (Quéniart et Fournier, 1996). Les hommes ont moins tendance à prendre soin d'eux, de leur santé physique et mentale. Parfois, ils ne savent qu'être durs avec eux-mêmes et, par conséquent, ne savent pas comment prendre soin des autres.

Figure 1
Facteurs liés à la qualité du lien père-enfant suite à une séparation



À cause de ces caractéristiques ontosystémiques (par exemple l'agressivité, une image d'indifférence), causés entre autres par la socialisation, on en devient convaincu qu'il y a donc beaucoup d'hommes et de pères inadéquats. De fait, bien des pères sentent qu'ils sont meilleurs pour travailler que pour être présents auprès de leurs enfants. Pourtant, prendre le risque:

(...) d'élargir son rôle, fait en sorte que tu vas te sentir compétent, mais il faut que tu prennes des risques, faut que tu prennes des risques d'être incompétent (...). (Benoît)

Effectivement, rappelons que traditionnellement, (macrostémique), le savoir faire consiste à protéger et travailler pour loger, vêtir et nourrir ses enfants. Dans cette optique, il est étonnant qu'il soit possible d'atténuer le dilemme enfant-travail, particulièrement suite à la séparation. S'agit-il d'une exception ou d'une tendance?

À tout le moins, les choix de Benoît témoignent de l'incursion de pères dans des registres d'habiletés nouvelles qui peuvent mener à des rapports très étroits avec les enfants malgré un contexte de séparation, qui demeure un facteur défavorable au maintien d'un lien solide avec eux. D'autre part, le récit d'Antoine illustre des difficultés que des pères éprouvent à tisser des liens avec leur enfant, surtout après une séparation. Il constitue un exemple de père qui aurait grandement bénéficié d'aide, et qui en bénéficierait encore aujourd'hui, concernant sa façon d'être père.

Conclusion

Cet article constitue un survol des facteurs qui influencent la paternité suite à une séparation. Comme nous l'avons vu, il s'agit d'un enjeu social dans lequel interviennent Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

plusieurs facteurs de natures très différentes qu'il reste encore à mieux comprendre. Toutefois, suffisamment de données sont disponibles pour s'en inspirer dans notre pratique.

D'ailleurs, cet article a pour but de mieux faire connaître la problématique du point de vue des pères afin de susciter, dans notre rôle de travailleur social, un doute concernant nos interprétations d'attitudes et de comportements des pères. En effet, ces interprétations déterminent la façon dont on intervient et même, parfois, si on intervient ou non. Par exemple, il est essentiel de se rappeler que lors d'une rupture, il se peut que l'indifférence ou l'agressivité du père que nous rencontrons cache une détresse et des idéations suicidaires (Perrault, 1990) ; que la perte du lien avec l'enfant soit vécue avec de la honte ou du remord malgré un air détaché (Quénart, 1999 ; Lavigneur, 2001) ; que la distance que le père maintient avec ses enfants cache de la douleur (Kruk, 1993) ; que le refus de payer une pension alimentaire et l'esprit revanchard qu'on peut y percevoir voile le sentiment d'être rejeté de ses enfants et d'être inutile (Mandell, 1995).

Malgré que des recherches cherchent des explications nouvelles sur ce type de question, la tendance à prêter à priori une intention négative ou de la négligence aux pères demeure (Dulac, 2000). Ce qui peut contribuer à nourrir des résistances des intervenantes face aux pères (Gaudet et Devault, 2001 ; Larose, 2001). La plupart des demandes d'aide dans les services sociaux concernant les enfants sont faites par les mères et il est tentant pour les intervenantes de conclure à du désintérêt, de la déresponsabilisation de la part des pères et d'interpréter cet état de fait comme une intention délibérée de leur part. La recherche sur les pères peut donc contribuer à enrichir notre analyse de cet enjeu et à plus souvent et mieux intervenir auprès d'eux.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, M. (2001). Le complexe de l'Adonis, *La Presse*, 7 février, B1.

BLANKENHORN, D. (1995). *Fatherless America: Confronting our most urgent social problem*, New York, Basic Books, 328 pages.

BLONDIN, R. (1994). *Le guerrier désarmé*, Montréal, Boréal, 247 pages.

BOLTÉ, C., DEVAULT, A., ST-DENIS, M. et GAUDET, J. (2002). *Sur le terrain des pères : projets de soutien et de valorisation du rôle paternel*, Montréal, Édition du GRAVE, Université du Québec à Montréal, 143 pages.

BOUCHARD, C. et al. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique: au centre, l'intervenante, *Service social*, vol. 26, no. 2, pp. 454-477.

CORNEAU, G. (1996). *L'amour en guerre*, Éditions de l'homme, Montréal, 253 pages.

CORNEAU, G. (1989). *Père manquant, fils manqué*, Éditions Albert St-Martin, Montréal, 229 pages.

CÔTÉ, D. (2000). *La garde partagée, l'équité en question*, Remue-Ménage, Montréal, 202 pages.

COUTURE, A. (1999). *Les enfants de la guerre parentale*, Document distribué lors de la conférence sur la syndrome d'aliénation parentale, Hull, mars 1999.

DEVAULT, A. (2001). *Les besoins des pères sont-ils remplis par les ressources existantes ? Les résultats préliminaires d'une recherche menée en Outaouais*, Hull, GÉRIS, Université du Québec à Hull, 16 pages.

DORAIS, M. (1988). *L'homme désespéré*, Montréal, VLB, 143 pages.

DULAC, Germain. (2001). *Aider les hommes... aussi*, Montréal, Éditions VLB, 187 pages.

DULAC, G. (2000). La fragilité de la paternité dans la société québécoise: les paradoxes du père nécessaire et du père abject, *Défi Jeunesse*, juin, pp. 17-23.

DULAC, G. (1998 a). «Que nous disent les pères divorcés à propos des transitions familiales?», dans *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, sous la dir. de Renée B. Dandurand, Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamoureux, p. 173-189, Montréal, L'Harmattan.

DULAC, G. (1998 b). *Paternité travail et société. Les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail. Un recension critique des écrits (avec la collaboration de Johanne Groulx)*. Université McGill, Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille, 120 pages.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

FEATHERSTONE, B. et TRINDER, L. (1997). Familiar subjects ? Domestic violence and child welter, *Child and Family Social Work*, vol. 2, pp. 147-159.

FOX, G. L. et BLANTON, P. W. (1995). Noncustodial Fathers Following Divorce, *Marriage and Family Review*, Vol. 20, no. 1-2, pp. 257-282.

FURSTENBERG, F. F. and CHERLIN, Andrew J. (1991). *Divided families. What Happens to Children when Parents Part*, Harvard University Press, 142 pages.

GAUDET, J. ET DEVAULT, A. (2001). Comment intervenir auprès des pères ? Le point de vue des intervenants psychosociaux, *Intervention*, no.114 automne-hiver, pp. 44-52

GOUVERNEMENT DU CANADA. (1990). *Évaluation de la loi de 1985 sur le divorce (2)*, Ministère de la Justice du Canada, Section de l'Évaluation des programmes.

HOFFMAN, C. D. (1995). Pre- and Post-Divorce Father-Child Relationships and Child Adjustment : Noncustodial Father's Perspectives, *Journal of Divorce and Remarriage*, vol. 23, no.1/2, pp. 3-20.

KRUK, E. (1993). *Divorce and disengagement*, Halifax, Fernwood Publishing, 138 pages.

LAROSE, D. (2001). Les représentations sociales de la paternité chez les intervenantes psychosociales et l'implication des pères dans les services sociaux destinés à la famille, Actes du colloque «Hommes, intervention et changement», CRIVIFF, pp. 219-238.

LAVIGUEUR, P. (2001). *Interventions psychosociales avec des pères non-gardiens*, Actes du colloque «Hommes, intervention et changement», CRIVIFF, pp. 219-238.

MANDELL, D. (1995). Fathers Who don't Pay Child Support : Hearing Their Voices, *Journal of Divorce and Remarriage*, vol. 23, no. 1/2, pp. 85-116.

McKINNON, M., DAVIES, L. et RAINS, P. (2001). Taking Account of Men in the Lives of Teenage Mothers, *AFFILIA*, vol. 16, no. 1, printemps 2001, pp. 80-99.

PERRAULT, C. (1990). Et si on parlait des hommes?, *Santé mentale au Québec*, vol. 15, no. 1, pp. 134-144.

QUÉNIART, Anne. (1999). Émancipation ou désancrage social : deux représentations de la rupture parentale chez des pères n'ayant plus de contact avec leur enfant, *Déviance et société*, vol. 23, no. 1, pp. 91-104.

QUÉNIART, A. et FOURNIER, F. (1996). Les pères décrocheurs: au-delà des apparences et des discours, in ALARY, J. et ETHIER, L.S., *Comprendre la famille: Actes du 3ème symposium québécois de recherche sur la famille*, Presses de l'Université du Québec.

RICARD, M.-F. ET TURCOTTE, D. (1989). *Les clientèles à risque du CLSC des Coteaux : une perspective écologique*, CLSC des Coteaux, Chicoutimi, 195 pages.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.

ROBITAILLE, A. (1999) Le syndrome d'aliénation parentale: rarement le motif réel de la demande de service (article à paraître) Centres jeunesse de Chaudière-Appalaches. distribué lors de la conférence sur le syndrome d'aliénation parentale à Hull, Mars 1999.

SNAREY, J. (1993). *How Fathers Care for the Next Generation. A Four-Decade Study*, Boston, Mass. : Harvard University Press.

TURCOTTE, G., DUBEAU, D., BOLTÉ, C. et PAQUETTE, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés auprès de leurs enfants ? Une revue des déterminants de l'engagement paternel, *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 30, no. 1, pp. 65-91.

UMBERSON, D. et WILLIAMS, C. (1993). Divorced Fathers ; Parental Role Strain and Psychological Distress, *Journal of Divorce Family Issues*, vol. 14, no. 3, pp. 378-400.

VAN GIJSEGHEM, H. (1991). Les fausses allégations d'abus sexuel dans les causes de divorce, de garde d'enfants, de droits de visite, *Revue Canadienne de psycho-éducation*, vol. 20, no. 1, pp. 75-91.

Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation, *Intervention*, no. 116, pp. 52-61.